Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 079-200069755-20250707-C03_07_2025_03-DE

Mellois en POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 JUILLET 2025

N° C03_07_2025_03 - Cession du bâtiment "centre médico-social" de Sauzé-entre-Bois au profit de la commune (annexe)
Annexe(s) :
- Estimation des domaines

Titulaires en exercice	**Présents** (Titulaires et suppléants votants)	**Représentés**	**Total votants**	**Absents**
90	52	9	61	29

Pour : 45	Abstention : 9	Contre : 7	Sans Participation : 0

Date de convocation : 27 juin 2025

L'an deux mille vingt cinq, le trois juillet, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, Salle des fêtes à Saint-Martin-lès-Melle, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :
ARCHIMBAUD Guénaëlle, BALLAND Cyril, BARILLOT Dorick, BARRE Daniel, BAUDON Christian, BERNARD Eric, BERTON Jacques, BINET Frédérique, BLAUD Philippe, BLANCHET Philippe, BRILLAUD Chantal, BOUCHEREAU Isabelle, BRUNET Sylvie, BROSSARD François, CACLIN Philippe, CHESNEAU Etienne, CHOURRÉ Gilles, COUSIN Sylvie, CROMER Marie-Thérèse, DALLAUD Hélène, DELEZAY Gaëtan, DODIN Patrick, FOUCHE Patrice, FOUCHE Etienne, GAYET Olivier, GABOREAU Bernard, GIRAULT Anne, GRASSWILL François, GRIFFAULT Sylvain, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, KOHLER Marie, LECULLIER Lysiane, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NEE Nicole, NOUREAU Dominique, OUVRARD Pierre, MORIN Christine, PELTIER Jérôme, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, RACINE Eric, RAGOT Nicolas, MANN Grégory, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, TEXIER Jérôme, THELLIER Odile, THIBAULT Evelyne, TROCHON Patrick, WATTEBLED Frédéric, YOU Thierry, HERISSE Mathieu

Etaient représentés :
ARCHAIMBAULT Monique (pouvoir donné à ARCHIMBAUD Guénaëlle), BARRE Gérard (pouvoir donné à RAGOT Nicolas), BERTHONNEAU Frédéric (pouvoir donné à BRUNET Sylvie), BOURDIER Christine (pouvoir donné à TROCHON Patrick), CHARPENTIER Patrick (pouvoir donné à NEE Nicole), CHARTIER Bernard (pouvoir donné à FOUCHE Etienne), KLINGLER Sarah (pouvoir donné à DALLAUD Hélène), LABROUSSE Christophe (pouvoir donné à TEXIER Jérôme), GICQUIAUD Floriane (pouvoir donné à GIRAULT Anne)

Etaient absents (excusés et non excusés) :
AUDE Laurent, BAUMGARTEN Christian, BELAUD Bernard, BONNET Line, CAQUINEAU Emmanuel, CHASSIN Julien, DOLBEAU Alain, DURGAND François, FERRÉ Nicolas, GUERY Patrice, HAYE Jean-Marie, HOELLINGER Gilbert, HUCTEAU Patrice, JOUANNET Paul, LONGEAU Daniel, MACHET Annette, MAGNAN Jean-Christophe, MERCIER Sébastien, NIVELLE Jean-Pierre, PICARD Christian, PICARD Marylène, POINT Jean-Luc, ROUXEL Patricia, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SARRAZIN Nathalie, TRICHET Jacques, VALERY Nicolas, VEQUE Marie-Claire, VINCENT Bernard

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 079-200069755-20250707-C03_07_2025_03-DE

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas RAGOT

****

Cession du bâtiment "centre médico-social" de Sauzé-entre-Bois au profit de la commune (annexe)

Annexe(s) :

- Estimation des domaines

La démographie médicale sur le territoire de Mellois en Poitou est actuellement en forte tension. Les habitants sont confrontés à des distances d'accès aux soins importantes, une part élevée de personnes âgées, un manque de spécialistes et un vieillissement des professionnels de santé, dont les départs en retraite sont souvent non remplacés.

Sur la commune de Sauzé-entre-Bois, une offre médicale est présente, mais les professionnels sont confrontés à une surcharge de travail, notamment en raison de la hausse de la demande, y compris en provenance de patients résidant hors de la commune.

Face à cette situation, la commune envisage la création d'une maison de santé pluriprofessionnelle. Ce projet a pour objectifs de renforcer l'attractivité du territoire auprès des professionnels de santé, d'améliorer l'accès aux soins pour la population locale et des communes voisines, et de proposer de meilleures conditions d'exercice pour les praticiens.

Une première étude de programmation a été réalisée en 2022, avec l'appui d'ID 79 et du CAUE 79, à partir des besoins exprimés par les professionnels de santé. En 2023, une étude de faisabilité urbaine a ensuite été menée par le bureau d'étude EGIS, dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain ».

La communauté de communes Mellois en Poitou, via son service Grands Projets, accompagne la commune en tant qu'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), dans la formalisation du pré-projet, la réalisation des diagnostics techniques et la mise en œuvre de la phase opérationnelle (maîtrise d'œuvre).

Les professionnels de santé ont été associés tout au long de cette démarche, à travers des réunions régulières avec les élus. En amont du projet bâtimentaire, ils ont élaboré un projet de santé validé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et se sont constitués en Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA).

La maison de santé accueillera :

- 4 médecins généralistes,
- 2 assistantes médicales,
- 1 infirmière ASALEE,
- 1 sage-femme,
- 1 cabinet de 6 infirmiers,
- 1 psychologue.

Le projet prévoit la réhabilitation du bâtiment médical existant et l'intégration du bâtiment communautaire attenant, dit « centre médico-social », situé au 20 rue Treille

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 079-200069755-20250707-C03_07_2025_03-DE

Bourgeau, sur la parcelle cadastrale AD333 (627 m²). Ce bâtiment, d'une surface utile de 275 m², comprend 9 bureaux avec sanitaires.

Ancien siège du SIVOM de Sauzé-Vaussais, ce bâtiment a accueilli divers services sociaux (infirmières, PMI, médecine du travail, etc.). Depuis 2018, à la suite du départ du service assainissement, il est occupé par plusieurs professionnels de santé et services départementaux, loué bureau par bureau, charges comprises, afin d'en faciliter la gestion.

Bien que régulièrement entretenu, le bâtiment nécessitera des travaux importants à moyen terme, notamment en matière d'isolation, au regard de l'augmentation continue des coûts énergétiques.

Le bilan financier prévisionnel pour l'année 2025 se présente comme suit :

	Dépenses	Recettes
TOTAL	**16 325 €**	**12 000 €**
BILAN FINANCIER	- **4 325 €**	

L'estimation domaniale de ce bien, annexée à la présente délibération, est de 193 000 €.

Le projet de maison de santé pluriprofessionnelle s'inscrit pleinement dans l'objectif d'intérêt général poursuivi par la commune, au titre de sa compétence générale. Chaque projet étant différent, l'accompagnement de la communauté de communes peut, le cas échéant, prendre la forme d'une cession gratuite.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité, décide de :

- APPROUVER la cession du bâtiment « centre médico-social » sis 20 rue treille Bourgeau à SAUZE-ENTRE-BOIS cadastré AD 333 d'une superficie de 627 m² à la commune de Sauzé-entre-Bois à titre gratuit,
- AUTORISER le président à signer l'acte de vente à intervenir du bâtiment sis au 20 rue treille Bourgeau qui sera dressé par le notaire désigné par la commune,
- PRÉCISER que les frais de notaire du bâtiment sis au 20 rue treille Bourgeau seront à la charge de l'acquéreur, la commune de Sauzé-entre-Bois.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance

Nicolas RAGOT
4ème Vice-Président en charge de l'attractivité économique et touristique
8 juil. 2025

Le Président

Fabrice MICHELET
Président
7 juil. 2025